

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20200722-016

du 22 juillet 2020

n°016

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

Présents 67: JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LEMEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, B.HENEAU, F. BONNARD, F. DINAIS (suppléant de D. CATHELIN), O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, JM. MEUNIER, M. FRESNEAU, S. RAYNAUD, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, S. GUEGUEN, P. CANTINOLLE, E. PHILIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, D. SIMONET, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, M. FAVREAU, N. MARQUES-NAULEAU, P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIÉ, F. PIERRON, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), N. TAUREAU (suppléante de S. MIGEON), T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, P. AZILE, C. CHAPUT, O. GOLA, C. PIAULET, V. LEAU, G. WIBAUX, L. REAULT (suppléante de E. BAILLY), P. DJERBIR (suppléant de P. BARBOT), B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), M. AMIRAULT (suppléante de P. LECLERC), A. BRAGUIER, P. LOURY (suppléant de JP. CONTE), M. GODET, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, P. POUPIN, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT, P. BERNARD, J. BOISSON

POUVOIRS (11) :

1. C. FARINEAU donne pouvoir à M. LAVRARD
2. Y. ERGÜL donne pouvoir à E. AZIHARI
3. F. BRAUD donne pouvoir à T. BAUDIN
4. B. ROUSSENQUE donne pouvoir à J. MARECOT
5. G. PRINCET donne pouvoir à J. MELQUIOND
6. A. MESSAOUDENE donne pouvoir à L. RABUSSIÉ
7. D. CHAINE donne pouvoir à P. POUPIN
8. C. MICHAUD donne pouvoir à C. CHAPUT
9. V. DESIRE donne pouvoir à O. GOLA
10. A. NOËL donne pouvoir à N. MARQUES NAULEAU
11. C. PEPIN donne pouvoir à L. JUGE

EXCUSES (3) : P. ROCHER, F. REBY, M. LATUS

Nom du secrétaire de séance : Yannick TARTARIN

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Désignation de représentants au comité de direction de l'office de tourisme de Grand Châtellerault

L'article 4.2 des statuts de l'office de tourisme de Grand Châtellerault prévoit que la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault est représentée au sein du comité de direction par 8 représentants élus par le conseil communautaire.

« Les délégués répondent aux critères suivants :

- *Sont délégués de plein droit le vice-président en charge du tourisme et le vice-président en charge du développement des zones économiques*
- *Les 6 autres délégués sont désignés à raison de :*
 - *1 délégué parmi les représentants de Grand Châtellerault*
 - *1 délégué parmi les représentants des Vals de Gartempe et Creuse*
 - *2 délégués parmi les représentants de Châtellerault*
 - *1 délégué parmi les représentants du Lençloîtrais*
 - *1 délégué parmi les représentants des Portes du Poitou*

Dans la mesure où l'un des (ou les) délégués de plein droit est (sont) également représentant(s) de l'une des trois communes précitées, il sera procédé à la désignation d'un (ou des) représentant(s) issu(s) d'une autre commune de Grand Châtellerault. »

VU les statuts de l'office de tourisme intercommunal de Grand Châtellerault,

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24 JUL. 2020

ID: 086-248600413-20200722-CC_20200722_016-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20200722-016

du 22 juillet 2020

n°016

page 2/2

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Vice-président en charge du tourisme	Lucien JUGE (Scorbé-Clairvaux)	Gérard PEROCHON (Senillé-Saint-Sauveur)
Vice-président en charge du développement des zones économiques	Michel DROIN (Châtellerault)	Thomas BAUDIN (Châtellerault)
Représentant de Grand Châtellerault	Franck BONNARD (Bonneuil-Matours)	Thierry TRIPHOSE (Mairé)
Représentant des Vals de Gartempe et Creuse	Yannick TARTARIN (La Roche Posay)	Pascal BERNARD (Vicq-sur-Gartempe)
Représentant de Châtellerault	Maryse LAVRARD (Châtellerault)	Béatrice ROUSSENQUE (Châtellerault)
Représentant de Châtellerault (proposition de confier ce siège à une autre commune touristique)	Jean-Marc AURIAULT (Angles-sur-l'Anglin)	Frédéric PIERRON (Lésigny-sur-Creuse)
Représentant du Lençloîtres	Isabelle RABUSSIER (Lençloître)	Martine GODET (Savigny-sous-Faye)
Représentant des Portes du Poitou	Nathalie MARQUES-NAULEAU (Dangé-Saint-Romain)	Antoine BRAGUIER (Saint-Gervais-Les-3-Clochers)

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

